

PROROGATION.

A quatre heures p.m., Son Altesse Royale le Gouverneur général s'est rendue à la salle du Sénat et a pris son siège sur le trône. Les membres du Sénat étant assemblés, il a plu à Son Altesse Royale de quérir la présence des membres de la Chambre des communes, et les membres de cette dernière Chambre étant présents, les bills suivants ont reçu au nom de Sa Majesté la sanction de Son Altesse Royale le Gouverneur général, savoir:

Loi ayant pour objet de conserver les intérêts commerciaux et financiers du Canada.

Loi ayant pour objet de conférer certains pouvoirs au Gouverneur en conseil et de modifier la loi de l'immigration.

Loi concernant les billets du Dominion.

Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907.

Loi modifiant la loi du Revenu de l'Intérieur.

Loi modifiant la loi de naturalisation.

Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, Son Altesse Royale le Gouverneur général sanctionne ces bills.

Après quoi il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de clore la quatrième session du douzième parlement par le discours suivant:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

Je vous remercie de la prompte et efficace considération que vous avez donnée aux mesures nécessaires pour assurer la défense du pays, préserver les intérêts du peuple et maintenir l'intégrité de l'empire dans les graves circonstances actuelles. Je nourris, avec confiance, l'ardent espoir que ces mesures seront, sous tous les rapports, à la hauteur des fins qu'elles sont appelées à remplir.

Messieurs de la Chambre des communes:

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, d'avoir pourvu généreusement aux besoins du pays dans les sérieuses conjectures qui se sont produites à la suite de la déclaration de la guerre.

Messieurs de la Chambre des communes:

Honorables Messieurs du Sénat:

En vous relevant, pour le présent, des devoirs importants et pleins de responsabilités que vous avez été appelés à remplir si soudainement et d'une façon si inattendue, je recommande à la protection divine le peuple du Canada dans le ferme espoir que l'avenir deviendra de plus en plus brillant, et que la guerre dans laquelle l'empire se trouve à présent engagé se terminera d'une façon avantageuse et honorable.

Le Sénat a repris sa séance.

Le Président du Sénat alors dit:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

C'est le plaisir de Son Altesse Royale que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le premier octobre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le premier octobre prochain.